

Avant la réunion :

- Rappeler **la date de la réunion** et, si possible, donner un ordre du jour avec les points qui seront abordés.
- Echanger avec les collègues sur la conduite de leur réunion (contenu, durée, habitude de l'école...) pour se faire une idée.
- Préparer la classe en disposant les chaises et les tables afin que tous les parents vous voient.
- Préparer une **petite trame synthétique de l'intervention** (les points abordés, les conseils, les horaires, les dates de sorties prévues, etc.) et y faire figurer une **adresse mail** ou le **numéro de téléphone de l'école** et les modalités pour que les parents puissent correspondre avec vous. Noter les points importants au tableau.

Pendant la réunion :

Accueil : Faire s'asseoir les parents et attendre que tout le monde soit arrivé pour commencer. Etablir la liste des parents absents pour leur transmettre un compte rendu par la suite.

Présentation :

- Se présenter et en cas de temps partiel, il est important que les deux enseignants interviennent afin de rassurer les parents sur la continuité pédagogique.
- Présenter la classe, sa composition, les autres personnes référentes (Atsem, AESH...) ou collègues si échange de service.

S'il s'agit de parents de nouveaux élèves (PS maternelle ou CP), on peut envisager une visite finale des locaux si cela n'a pas été fait.

L'emploi du temps :

- Présenter la journée type, la semaine type, quand ont lieu le sport, la musique, les arts plastiques et préciser si ces activités sont conduites par des intervenants extérieurs.

Les programmes :

- Expliquer brièvement ce que l'on attend des élèves cette année selon le cycle et la classe.
- Expliquer les **méthodes** pratiquées en classe.

Attention aux sigles ! N'utilisez pas le « vocabulaire pédagogique » des textes officiels présentant les compétences à acquérir. Les parents ne sortent pas tous de l'INSPE !

Le matériel des élèves : Présenter les livres, cahiers, classeurs...et leur utilisation.

Les évaluations :

Présenter les outils d'évaluation (livret de compétences, documents spécifiques à l'école, évaluations nationales...) et la fréquence des évaluations.

Expliquer le système de notation : appréciations (A, PA, NA), codes couleur, etc.

Travail à la maison :

- Leçons, poésie, lectures : préciser leur rythme et le temps que l'enfant doit y consacrer.
- Impliquer les parents (faire réciter, lire avec eux, etc).

Thématique de travail :

Si un **projet pédagogique** a été défini pour l'année, le trimestre, le mois, le décrire et évoquer les activités prévues dans ce cadre. Ne pas hésiter à solliciter les parents selon leurs compétences pour qu'ils s'impliquent dans le projet.

Communication école-familles :

Présenter le cahier de liaison ou ENT s'il y en a, en décrire l'utilisation.

Si mise en place d'un « cahier de vie », expliquer ce dont il s'agit et à quoi il sert.

Préciser votre disponibilité pour recevoir les parents.

La coopérative scolaire : Dire à quoi elle sert ; préciser si vous avez le projet d'acheter un équipement particulier ou de financer un voyage, etc. Insister sur son caractère facultatif mais important.